

19/09/11

**Synthèse du groupe de travail géographique Ouest-Alpes-Maritimes
N°1**

Date :	19 septembre 2011
Heure :	14h – 18h
Lieu	Salle du Conseil – Mairie de Mougins BIOLAY Jacques – GADSECA BOUGEAULT Noëlle – Sogreah BOYER André – DDTM 06 CAILLOL Robert – Auribeau sur Siagne CATROUX Fanny – Mairie de Mougins CAUVIN Eugène – Ensemble Vivre Mougins CESARI GEIGER Christine – ADAAM CHERRIER Jean-Michel – RFF (arrivé en cours de réunion) CONSTANS Joël - INEXIA DESRIAUX Pierre – GIR MARALPIN ISNARD Jean-Philippe – Comité Cannes-Grasse, FNAUT 06
Participants (ordre alphabétique)	JOUVE Catherine – CAPAP GIOFFREDO Annie – CCI GONTARD Laurence – KFH MARIE Philippe – SITP, Mairie de Cannes MOLINARI Jacques – GIR MARALPIN PASTOUR Fabien – RFF ROBERT Gérard – FNAUT 06 RODRIGUES Serge – Mairie de Mouans-Sartoux ROLLAND Alain – Conseil Général des Alpes-Maritimes SIMON Martine – SITP Cannes, Le Cannet, Mandelieu-la-Napoule SPIEGELER Sonia – Sogreah TEISSEIRE Pascal – Mairie de Cannes ASCHIERI André – Maire de Mouans-Sartoux
Excusés	GALY Richard – Maire de Mougins Eric SAURI – Mairie de Mougins ULIVIERI Christophe – Mairie de Mougins BONACOSSA Françoise – Comité départements de spéléologie BROUSTEAU Françoise – Maire de Peymeinade CAMPANA Nathalie – Mairie de Mandelieu-la-Napoule DAUNIS Marc – Maire de Valbonne DE STRADA Charline – Mairie de Mandelieu-la-Napoule FERRY – Mairie du Cannet FLATOT Raphaël – CAPAP GAUTHIER François – Mairie de Peymeinade
Absents	GOUATY Serge – Amis du Rail Azuréen PIBOU Gilbert – Maire de Pégomas PINON Laurent – SCOT Ouest Alpes-Maritimes POUPLOT Jacques – Mairie de La Roquette sur Siagne QUINTON Rémi REYNE François – Mairie de Grasse, CAPAP ROATTA André – Maire de La Roquette sur Siagne VARRONE Jacques – Maire d'Auribeau sur Siagne VIDAL Yann – Jeunes Agriculteurs 06

En tribune : Fabien Pastour (Chargé de projet territorial Alpes Maritimes RFF), Noëlle Bougeault (Responsable territoriale AMOG – Artelia), Laurence Gontard (Responsable territoriale AMOC-KFH), Jean-Michel Cherrier (Chef de la mission LGV PACA), arrivé en cours de réunion

ORDRE DU JOUR

- Installation du Groupe de Travail
- Etude des scénarios
- Inscription des scénarios sur le territoire
- Enjeux du territoire

DOCUMENTS REMIS

- Kit du concertant
- Atlas géographique
- Projet de territoire

QUESTIONS POSEES / THEMATIQUES ABORDEES

Méthodologie :

- Articulation des avancées des différents groupes géographiques
- Méthode de sélection des 4 scénarios proposés à la concertation et ouverture à d'autres propositions
- Méthode d'évaluation des besoins de transports de la région
- Répartition des aménagements entre 2023 et 2040

Fret

- Mention des circulations fret sur les schémas de desserte.
- Modalités de circulation du fret.
- Souhait que la ligne nouvelle soit mixte fret / voyageurs.

Gares

- Définition de la zone de chalandise d'une gare nouvelle Ouest Alpes-Maritimes et comparaison avec celle d'une gare nouvelle à Cannes
- Prise en compte de l'infrastructure routière dans le choix du positionnement de la gare nouvelle. Eviter d'en faire un « aspirateur à voitures ».

Arc méditerranéen

- Importance de la réalisation de la ligne pour constituer l'arc méditerranéen
- Risque de saturation de cet arc dès lors que l'ensemble des circulations sera effectif.

Coûts

- Méthode de calcul des coûts du projet
- Part des coûts directement imputée au choix de la grande vitesse

Technique ferroviaire

- Dessertes journalières proposées pour les plus grandes villes du département
- Vitesse d'un train en tunnel

Scénarios

- Raisons de l'abandon du passage par Cannes en souterrain
- Faisabilité du passage de Nice en souterrain
- Nature de la combinaison ligne existante / ligne nouvelle entre Toulon et Est-Var
- Comparaison des temps de parcours entre solution ligne nouvelle et combinaison ligne nouvelle / ligne existante entre Toulon et Est Var.
- Caractéristiques du raccordement vers Cannes prévu dans le scénario 4 et desserte envisagée pour Saint-Raphaël dans ce scénario
- Intégration, dans tous les scénarios, du doublement de la ligne Cannes-Grasse
- Absence de maillage à l'ouest des Alpes-Maritimes dans les scénarios 1 à 3, et maillage partiel, puisqu'en sens unique, dans le scénario 4.

AVIS EXPRIMES PAR LE GROUPE SUR LES SCENARIOS

- La ville de Mouans-Sartoux indique que sa priorité réside dans les dessertes du quotidien et que la modernisation du réseau doit permettre d'améliorer les services rendus, tant pour les voyageurs que pour le fret. La non ouverture de la ligne nouvelle au fret est regrettée. Les temps de parcours sur la liaison Nice-Paris n'étant pas considérés comme un enjeu, la commune estime que les gains financiers réalisés au détriment de la vitesse pourraient être reportés sur l'investissement nécessaire à la réalisation d'une gare à Cannes.
- La Communauté d'Agglomération Pôle Azur Provence rappelle la position du SCOT Ouest en faveur d'une desserte de Cannes centre, ainsi que le projet de territoire et le réseau de transport élaborés à partir de cette desserte. La présence de deux gares dans l'ouest du département n'est pas jugée utile et la création d'une gare nouvelle implique une étude de tout le réseau urbain.
- Le Gir-Maralpin souhaite que la grande vitesse soit abandonnée dans les Alpes-Maritimes, qu'une réflexion soit menée sur un véritable maillage sur le territoire et que les études de trafics soient présentées au groupe. Le Gir-Maralpin demande une plus grande prise en compte de l'aménagement du territoire et l'étude des impacts d'une gare nouvelle. Il rappelle que la maîtrise de l'étalement urbain est en contradiction avec l'implantation d'une gare sur l'axe Cannes-Grasse. Le Gir-Maralpin se positionne en faveur d'une nouvelle gare LGV à Cannes La Bocca.
- Le Comité Cannes Grasse privilégie un scénario de passage par le nord et n'envisage pas de gare nouvelle à Cannes centre ou Cannes La Bocca.
- Le GADSECA souhaite que des informations soient communiquées sur les prévisions de développement de l'ouest du département et qu'une comparaison entre une gare à Cannes centre et sur l'axe Cannes-Grasse soit présentée.
- Ensemble Vivre Mougins demande à ce que la gare soit créée là où elle gênera le moins.
- M. Robert CAILLOL estime que les 4 scénarios répondent à la demande de grande vitesse et constate que le projet prend bien en compte l'augmentation du transport TER. Il rappelle qu'une gare à Cannes équivaldrait à abandonner la grande vitesse.
- L'ADAAM considère que tous les scénarios doivent prendre en compte le renforcement des centralités et éviter le mitage du territoire.
- La ville de Mougins indique qu'elle est très sensible aux transports du quotidien. La commune étant traversée par l'autoroute et la pénétrante, la création d'un pôle d'échanges multimodal et de parkings relais sur le territoire pourrait permettre de répondre aux problèmes liés au transport routier. La mise en place d'un réseau de transport en commun vers Sophia pourrait répondre aux importants besoins de déplacement entre l'est du département et Sophia.
- La ville de Cannes souhaite que des éléments soient apportés quant à la desserte de Cannes à partir de Est-Var ainsi que sur les apports quantitatifs et qualitatifs du raccordement prévu dans le scénario 4. Elle interroge RFF sur la pertinence du raccordement au regard de son coût et rappelle que Cannes doit être une destination et que des réponses en matière d'exploitation ferroviaire sont attendues.
- Le SITP considère qu'une gare à Cannes centre serait naturelle, en ce qu'elle évite le mitage du territoire, qu'elle concentre les fonctionnalités et qu'elle permet de faire de

Cannes centre un véritable pôle d'échange multimodal. Dans le cas d'une création de gare dans le moyen pays, un maillage des transports en commun serait à imaginer.

- La CCI ne souhaite pas se positionner par rapport à l'un ou l'autre des scénarios proposés. Elle souhaite que des informations soient communiquées sur les projections d'accessibilité des différentes gares. Elle rappelle qu'il faut rester vigilant par rapport aux coûts du projet, la nécessité étant qu'il se réalise.

ATTENTES DU GROUPE POUR LA PROCHAINE REUNION

- Expertise d'une entreprise ferroviaire sur la définition des dessertes, les besoins en matière de gare, ainsi que sur les possibilités en termes d'exploitation de la desserte de Cannes
- Réponse sur la proposition de scénario faite par le GIR MARALPIN
- Comparaison entre les gares de Cannes centre et Ouest Alpes Maritimes
- Informations sur les circulations exceptionnelles pour desservir Cannes à l'occasion de ses manifestations importantes.
- Présentation des dessertes prévisionnelles journalières